

ICANN

**Modératrice : Brenda Brewer
Mercredi 6 mai 2015
8h00 am CT**

Coordinateur : Les enregistrements viennent de commencer.

Grace Abuhamad : Merci. Soyez tous les bienvenus au troisième séminaire en ligne du CWG. Il est 13h00 UTC, et Jonathan Robinson sera le présentateur d'aujourd'hui. Alors je lui passe la parole. Nous allons répondre aux questions à la fin de la présentation. Merci.

Jonathan Robinson : Merci, Grace. Bienvenue à tous. Merci de nous rejoindre aujourd'hui pour ce troisième exposé sur la - ou le séminaire en ligne sur les travaux du groupe de travail intercommunautaire sur la transition de la supervision de l'IANA. Le titre de la présentation concerne la proposition finale. Nous avons publié notre deuxième proposition préliminaire il y a environ deux semaines. Nous sommes à mi-chemin de la période de consultation publique.

Moi-même, Jonathan Robinson, en tant que l'un des coprésidents, ma coprésidente, Lise Fuhr et d'autres collègues, nous avons pensé qu'il serait utile de créer un espace de questions / réponses pour aider la communauté à mieux comprendre la proposition telle qu'elle est actuellement, en nous

fournissant vos commentaires mais surtout pour que vous soyez bien préparés pour les commentaires publics que vous voudrez présenter.

C'est formidable de voir une si grande participation et nous nous réjouissons de votre présence. Nous avons préparé un ensemble de diapos qui sont disponibles sur un lien depuis le site de consultation publique, et je pense que je vais l'aborder un peu plus rapidement que nous l'avons fait précédemment.

Au cours des séminaires Web précédents, nous avons consacré environ 40 minutes aux diapos et puis environ 20 minutes aux questions / réponses ce qui, en tout, fait une heure environ. Nous espérons aujourd'hui consacrer à peu près le même temps. Nous avons prévu jusqu'à 90 minutes mais j'espère finir le travail en une heure environ. Voilà donc le plan actuel.

Laissez-moi aborder quelques diapos, vous en parler, ce qui sans doute stimulera les questions / réponses. N'hésitez pas à poser vos questions soit par le biais du tchat, soit en levant tout simplement la main. Je pense que ce serait peut-être plus facile de répondre aux questions à la fin, mais si vous sentez qu'il est impératif de poser une question au cours de la présentation, je vous prie de lever la main.

La première diapo met en évidence que cela fait partie - que le travail du groupe de travail intercommunautaire sur la supervision fait partie d'un processus. Le processus a plusieurs composantes. Il s'agit clairement de l'annonce initiale de la NTIA et ensuite, par le biais de l'ICANN, de la mise en place de l'ICG, le groupe de coordination qui, à son tour, a demandé des propositions aux différentes communautés qui bénéficient des services de l'IANA.

Ici nous sommes clairement ciblés sur les services de numéros ou de protocoles représentés - délivrés par le service de l'IANA, mais ceux délivrés à la communauté des noms. Ces trois propositions sont en cours d'élaboration et seront ensuite soumises via le - à l'ICG et puis, à travers le Conseil d'administration à la NTIA.

C'est bien jusque là ? ? Grace, pourriez-vous préciser les détails concernant la présentation, s'il vous plaît ?

Grace Abuhamad : Jonathan, je voulais juste vous faire savoir que je peux cliquer sur - il y a une flèche en bas de l'écran pour faire passer les diapos, au lieu de les faire défiler. Voilà. Si vous voulez, je peux vous aider avec ça.

Jonathan Robinson : Ok, je ferai ça. Merci.

Grace Abuhamad : Merci.

Jonathan Robinson : Très bien. Cela aide à la transition entre les diapos. Alors, nous avons trois groupes ; chacun d'eux prépare sa proposition pour la présenter à l'ICG dont le rôle est de les coordonner et de les intégrer. Maintenant, beaucoup d'entre vous seront conscients que les propositions préalables ont été présentées plus tôt aux communautés de numéros et de protocole qui sont prêtes à soumettre leur proposition à l'ICG.

Nous étions donc au courant de ces propositions existant à divers niveaux - différents niveaux de connaissance dans le groupe. Une des choses que les présidents savaient est le besoin de reconnaître que nous n'étions pas bien synchronisés en tant que communauté de noms par rapport aux autres, et dans la mesure du possible, notre objectif était d'organiser nos propositions et faire

en sorte qu'elles soient dûment traitées par l'ICG et coordonnés avec les membres des autres groupes.

En effet, les présidents ont ouvert récemment un dialogue avec les présidents des groupes CRISP et IANA et nous avons l'intention d'ouvrir et de garder une voie de communication ouverte. Historiquement et en général, celles-ci ont été considérées comme nettement distinctes des services fournis par la fonction IANA. Mais compte tenu de la structure proposée et du besoin de coordination sur certains aspects de la proposition, il y a une prise de conscience de cette tentative de gérer la question.

Un des (inintelligible) pour gérer la portée des travaux de ce CWG sur la transition de la supervision de l'IANA, il était nécessaire de reconnaître que dans la mesure où le travail pouvait être fait ailleurs, il était logique de s'appuyer ailleurs mais, et tout particulièrement dans ce cas, nous nous référons à la place de la supervision et nous reconnaissons que cela a créé une opportunité nécessaire et idéale pour examiner et améliorer les structures de responsabilité existantes de l'ICANN.

Comme beaucoup d'entre vous le savent bien, il y a un processus parallèle dans lequel le groupe est de plus en plus concerné. Je pense qu'il faut vraiment connaître et comprendre ces liens et cette dépendance au moment d'évaluer cette proposition. Nous verrons ce point plus en détail un peu plus tard.

L'objectif est clairement d'élaborer une proposition de transition consolidée pour les divers éléments de la fonction IANA. Mais ce groupe est ciblé sur le système des noms de domaine et vise à répondre aux exigences de la communauté de nommage en général, ainsi que reconnaître et répondre aux besoins des organisations membres de ce groupe, à savoir la ccNSO, le SSAC, la GNSO, l'ALAC et le GAC et en particulier se soucier des consommateurs

directs et de leur dépendance nécessaire des fonctions IANA, y compris les opérateurs de gTLD et de ccTLD.

Cette diapositive montre également la portée de la fonction de supervision basée sur une gamme de différents domaines énoncés dans la déclaration de travail de la NTIA pour le contrat IANA, et dans ce cas il y a clairement une mise au point sur ces éléments particuliers énoncés dans ladite déclaration de travail se rapportant à la fonction de nommage. Ici c'est numéroté de 2 à 9 et surtout 11.

Je ne vais pas m'attarder sur l'histoire et la portée du travail. Il suffit de dire qu'il y a eu environ six mois de travail très intense pendant le quatrième trimestre 2014, le premier trimestre 2015, un grand nombre d'appels, beaucoup d'heures, beaucoup de courriers électroniques et différentes structures de travail, bien soutenues par l'infrastructure de l'ICANN, y compris le personnel, bureaux et salles de conférence, un certain nombre de réunions en personne et beaucoup, beaucoup d'heures de téléconférences.

En regardant la diapositive suivante, je pense qu'il est intéressant de s'attarder un peu plus sur cette variation de la chronologie. Nous sommes actuellement dans une période de consultation publique de 28 jours. L'objectif de ce séminaire en ligne est clairement de donner un aperçu des travaux et des résultats du groupe pour créer une opportunité de questions / réponses. Mais ceci découle d'une période de consultation publique précédente qui a eu lieu en décembre 2014 avec une version préliminaire antérieure de la proposition qui semble très loin maintenant.

Mais la contribution a été vraiment considérable, il y a eu 60 présentations communautaires qui ont été traitées et sur lesquelles nous avons travaillé, y compris quelque temps de travail intensif où le groupe a travaillé ensemble en

utilisant différentes techniques et méthodes pour essayer de gérer un modèle, pour ainsi dire, certains modèles structurels qui ont été présentés au cours de la 52e réunion de l'ICANN à Singapour.

Nous avons demandé des commentaires. Le groupe a demandé des commentaires sur ces modèles à la communauté plus large et je crois que cela a servi à tester les différents points de vue sur les différents modèles et à obtenir d'importantes collaborations. Nous avons reçu une suggestion très constructive, mais nous avons également perçu des préoccupations à propos du travail du groupe, à savoir que le groupe ne faisait pas suffisamment de progrès et qu'il était vraiment nécessaire de repenser ses méthodes de fonctionnement et commencer à se mettre d'accord et que, dans une certaine mesure, le fait d'avoir quatre modèles représentait un défi pour la communauté.

Ainsi, après Singapour et immédiatement avant cette période de commentaires publics, nous avons mené un certain nombre d'actions clés. Nous avons commencé le travail fondamental sous-jacent de faire face à la proposition à partir d'une série de différents thèmes ou composantes que nous avons abordés par le biais de sous-groupes dénommés groupes de conception.

Nous avons mis de côté la cible précédente du groupe et nous avons commencé à travailler sur les équipes de conception. Nous avons également organisé notre travail à travers la mise en service pour finalement recevoir l'opinion de quelques conseillers juridiques très bien qualifiés. Après un processus de sélection rigoureux, nous avons sélectionné Sidley Austin pour nous aider avec le travail, et il semble que cela s'est très bien passé jusqu'à présent.

Comme je l'ai dit à Singapour, en termes de structure il y a eu quatre variantes dont deux, étant en quelque sorte externes à l'ICANN, ont abouti à l'entité IANA pour après la transition et deux autres qui sont restées en interne. Et puis au cours de la 52e réunion de l'ICANN à Singapour, on a vu les résultats du travail des membres de notre groupe qui ont essayé de rationaliser et de produire une formule hybride qui pourrait être classée en trois variantes différentes.

Alors, nous nous sommes retrouvés avec sept modèles qui devaient être rationalisés. Nous sommes réunis à Istanbul et beaucoup travaillé pour essayer de rationaliser et de faire des compromis. Je pense que voici le point clé que je voulais signaler sur cette diapo parce qu'il y a seulement deux questions que vous allez vouloir poser sur le modèle, à savoir les bénéfices du modèle que vous avez choisi et comment vous avez fait pour être là.

Je vais parler des avantages lorsque nous parlerons des caractéristiques uniques du modèle un peu plus tard dans la présentation ; mais pour ce faire, je crois vraiment que cette diapo représente visuellement deux choses. Premièrement, que l'on a beaucoup travaillé pendant décembre et janvier, y compris sur les quatre variantes présentées à Singapour, la prolifération jusqu'à sept, puis on a beaucoup travaillé pour évaluer les pour et les contres des différents modèles en utilisant le processus de discussion et d'évaluation afin de rationaliser les modèles avec de moins en moins de variantes.

Nous étions très conscients qu'à l'époque des commentaires publics dont nous parlions tout à l'heure, on ne pouvait pas garantir qu'il y aurait un modèle unique à présenter à la communauté, parce que certainement les commentaires reçus à Singapour et en particulier par le biais des commentaires publics étaient apparemment contradictoires disant que votre travail est à la fois trop complexe et pas suffisamment détaillé.

Je crois que la complexité résulte des différents modèles, au moins en partie, et du manque de détail et du manque d'explication détaillée sur chaque modèle spécifique. Nous avons donc tenté d'aborder la question de diverses manières, et nous allons parler davantage sur l'envoi d'un seul modèle.

J'en ai déjà parlé et je vais vous parler un peu plus sur cette liaison et cette coordination avec la responsabilité, avec le groupe qui travaille sur la responsabilité. Ceci a été traité à un certain nombre de différents niveaux, mais en particulier, la question a été régulièrement coordonnée par des réunions hebdomadaires entre les différents présidents du groupe. Nous avons des agents de liaison officiels et non officiels entre les deux groupes en ce sens que nous avons des membres qui sont dans les deux groupes et un ou plusieurs de nos membres a pris un intérêt actif dans la coordination entre les deux différents groupes.

Comme je l'ai dit auparavant, il fallait nous assurer que nous sommes capables de construire l'entité pour après la transition des fonctions IANA, que nous sommes capables, que nous pourrons et que nous devons pouvoir compter avec des mécanismes de responsabilité substantiellement améliorés et développés. Je crois que la meilleure façon de traiter la question est de parler de ceux dont nous disposons.

Ici, dans la diapo 7 vous pouvez voir ça. Il y a quatre domaines clés sur lesquels ce groupe, notre groupe de supervision, prépare cette proposition que nous évaluons maintenant à travers les commentaires publics. Tout d'abord il y avait une capacité à influencer la qualité et le contenu du budget et en particulier la transparence des coûts associés à la fonction IANA.

En utilisant cet exemple, le groupe de responsabilité avait ses propres intérêts en assurant que l'ICANN continue d'améliorer la transparence, la visibilité et la participation de la communauté dans le budget global de l'ICANN. Ce groupe, le groupe de supervision, avait un intérêt particulier à garantir la transparence et que nous ayons de l'influence sur le budget et les parties du budget spécifiquement affectées et pertinentes à la fonction IANA.

Un exemple spécifique d'un mécanisme proposé par le CCWG-Responsabilité en serait un où le budget ne répondrait pas aux exigences de la communauté pour une raison spécifique - et on continue à travailler là-dessus - mais dans le cas de ce groupe, aux fins d'exploiter de manière satisfaisante la fonction IANA, il y a la possibilité pour une communauté de présenter son veto ou mécanisme de non confiance sur le budget et renvoyer le budget de retour pour qu'il soit amélioré et développé. Ce type de mécanisme n'existe pas à l'heure actuelle. Etc.

Il y a d'autres exemples que vous voyez à droite de ce premier point sur ce budget de l'ICANN. Il y a les mécanismes de renforcement du pouvoir de la communauté auquel cas il existe la capacité proposée de contrôler les décisions de Conseil de l'ICANN concernant diverses questions, mais dans ce groupe et dans le cas spécifique de la supervision des fonctions IANA nous voudrions potentiellement faire la révision, avoir la possibilité d'examiner la décision du Conseil à propos de la révision de la fonction IANA.

Nous parlerons un peu plus sur la façon dont ces révisions des fonctions pourraient fonctionner, mais dans le cas où la fonction IANA serait révisée, certaines recommandations seraient issues de cette fonction de révision et si le Conseil d'administration ne répondait pas correctement à ces recommandations, la communauté aurait le pouvoir d'agir pour contester ce résultat.

Encore une fois, vous pouvez commencer à voir un thème ici où il y a le mécanisme général de responsabilité qui a été abordé par le groupe de la responsabilité ainsi que des exemples spécifiques de l'utilisation de ces mécanismes ou de ces outils directement liés à la fonction IANA.

Je crois que nous avons fait un bon travail en ne prenant pas en charge tout ce travail dans le groupe et en nous assurant que ceux qui travaillent sur ces mécanismes et capacités connaissent bien les besoins spécifiques de ce groupe. Passons à la diapo suivante.

Cette diapo résume simplement le travail des différentes équipes de conception ; je ne vais pas m'attarder là-dessus, mais je veux souligner le travail du groupe et le sous-diviser. Je suppose qu'il y a des remarques importantes à faire ici. Pas tout le travail des équipes de conception a été complété ou entièrement complété dans la proposition préliminaire que vous voyez ici.

Nous avons du trouver un équilibre entre une certaine chronologie exigeant la période de commentaires publics de 28 jours, la synthèse des commentaires publics, leur intégration dans la proposition finale et le développement du travail des équipes de conception. Alors, dans de nombreux cas le travail a été complété, dans certains cas c'était matériellement complété et dans d'autres il y a plus de travail à faire, et ce travail continue pendant la période de consultation publique.

Il y a clairement ici un élément de risque, à savoir que ceux qui font des commentaires sur la version préliminaire disent en quelque sorte que celle-ci est insuffisamment complète étant donné que le travail est toujours en cours. Nous ne croyons pas que ce soit le cas. Nous pensons que la forme et la

structure de la proposition sont suffisamment complètes pour que l'on voie comment on envisage le fonctionnement, et bien qu'il manque encore du travail à faire sur les détails et les implications, cela ne suffit pas pour dire que dans de nombreux domaines de détail, une proposition n'est pas suffisamment complète pour obtenir des commentaires du public détaillés à cet égard.

Maintenant voici sans doute la diapositive la plus critique, mais nous en tant que coprésidents, il nous a semblé important de ne pas présenter ceci à l'avance pour deux raisons. Premièrement, parce que nous avons fait beaucoup de travail en plus de réfléchir tout simplement à la structure. Et deuxièmement, dans une certaine mesure nous avons été critiqués au départ de trop nous concentrer sur la structure et moins ou pas suffisamment sur l'ensemble des détails tels que le fonctionnement des attentes de niveau de service ou de la modalité d'interaction des clients avec l'entité.

Mais laissez-moi vous montrer à travers cette carte visuelle où nous en étions, où nous en sommes et ce que cela signifie. À gauche de la diapo que vous avez la situation actuelle, qui est clairement la supervision et la surveillance effectuée par la NTIA institutionnalisées par un contrat avec l'ICANN et l'IANA, située dans un coin de l'ICANN, comme une entité distincte sur le plan fonctionnel offrant des services aux clients de la fonction IANA.

Dans l'avenir, nous envisageons de séparer la fonction IANA de sorte qu'elle soit non seulement distincte du point de vue fonctionnel mais aussi du point de vue juridique. Et maintenant, je vous renvoie à ma pensée antérieure, où j'ai fait le point sur le fait que cette structure et toutes les composantes y associées ont été atteintes par la voie de la délibération, l'engagement et la réflexion. Mais laissez-moi vous dire que ce point auquel nous sommes arrivés semble fonctionner.

Vous remarquerez qu'au milieu de ce rectangle bleu dans le monde après la transition, nous avons un contrat. Alors, à partir de ce modèle qui sépare la fonction IANA par opposition à conserver tout simplement la séparation fonctionnelle, nous sommes donc en mesure de mettre en place un contrat qui va institutionnaliser et résumer la relation entre l'ICANN et l'entité IANA d'après la transition ou PTI.

Du fait de séparer cette entité du point de vue juridique, nous produisons non seulement la capacité d'avoir un contrat, qui est la formalisation de la relation entre les deux entités, mais aussi nous avons la possibilité de produire au moins d'autres avantages que je vais mentionner maintenant.

Nous capturons efficacement et nous améliorons la séparation fonctionnelle qui existe aujourd'hui et qui est tout à fait claire grâce à l'utilisation - la prise en charge d'une entité juridique. Nous créons la perspective d'une nouvelle responsabilité grâce à l'utilisation de mécanismes de responsabilité supplémentaires, dont je vous ai parlé, et finalement même si cela devrait- il faut pondérer très soigneusement comment on considère la question, nous avons préalablement préparé ou prévu la possibilité de séparer cette entité, l'entité de service IANA de l'ICANN plus formellement à l'avenir.

Dans ce groupe il n'y a pas l'intention de recommander une telle séparation. Une des prémisses initiales du travail du groupe a été que bien qu'aucun fournisseur de services ne soit parfait, il a été largement reconnu que l'IANA a effectué un bon travail et a rendu un service plus que satisfaisant à ses clients jusqu'à ce jour. Et il n'y a aucune raison de penser que cela ne continuera pas indéfiniment.

Toutefois, il y avait des préoccupations importantes sur différents détails nécessaires pour qu'un mécanisme soit en place comme dans le cas

défaillances de performance répétées, l'incapacité à corriger ces défaillances de performance et la capacité à séparer qui devrait faire partie de la construction.

Ceci a trait à l'entité IANA juridiquement séparée pour après la transition. Le service est toujours sous la surveillance de l'ICANN, soumis et hébergé par l'ICANN, mais avec ces modifications supplémentaires que j'ai mentionnées.

Vous pourrez voir et il faut souligner qu'il y a la perspective de mettre cela en place ; en fait la condition nécessaire est d'avoir un Conseil d'administration juridiquement séparé de l'entité.

Au sein du CWG il y a un axe de discussion quant au rôle que le Conseil d'administration devrait jouer.

Il y a certaines fonctions juridiquement nécessaires que le Conseil devra effectuer. Ces fonctions sont généralement exécutées dans une filiale d'une petite organisation, avec un Conseil peuplé d'administrateurs ou de directeurs de la société mère ou du personnel.

Le point de discussion est de savoir si ce Conseil devrait avoir un degré d'indépendance et dans l'affirmative, dans quelle mesure il devrait avoir cette indépendance et pourquoi. Cette question n'a été ni convenablement répondue ni examinée par le groupe à ce stade.

Il est donc possible, qu'il s'agisse d'un Conseil interne, ce que l'on pourrait appeler simplement un Conseil subsidiaire ou il est possible aussi qu'il puisse avoir une fonction plus complexe ou indépendante.

Dans la mesure où il aura plus d'indépendance nous créons immédiatement des responsabilités supplémentaires pour des questions supplémentaires ou potentielles et la complexité y associée. C'est donc quelque chose qu'il faut garder à l'esprit...

Voici des structures supplémentaires qu'il est très important de reconnaître. Elles sont toutes les deux en vert à droite de la structure bleue d'après la transition. Et voici le Comité permanent de clients et la révision de la fonction IANA.

Le Comité permanent de clients est un groupe spécialement ciblé sur les besoins des clients directs de la fonction IANA. J'ai dit tout d'abord que les clients directs ont été clairement - le groupe qui reçoit un service a besoin de surveiller et de faire en sorte que ce service soit adapté aux besoins du client.

Il s'agit donc d'une fonction essentielle et nécessaire que nous espérons examiner et surveiller et dont la fonction principale est d'examiner et de surveiller les performances de l'entité IANA pour après la transition.

Le CSC aura l'occasion de passer à une IFR, une fonction indépendante de révision de l'IANA. Mais cette fonction de révision de l'IANA est quelque chose, qu'en tout cas, nous nous attendons à ce qu'elle soit institutionnalisée.

Que voulons-nous dire par là ? Nous voulons dire qu'il y aura une révision des fonctions et de la performance de l'IANA après la transition, à des intervalles réguliers ; j'en parlerai comme un statut constitutif fondamental contenant un mandat constitutionnel pour qu'une révision soit effectuée tous les cinq ans.

En plus de cette révision périodique, il y aura une révision initiale après la transition. En outre il y aurait peut-être une possibilité de révision, sur ce que

nous appelons une base spéciale, alors, une révision spéciale requise par des conditions spécifiques s'il y avait de toute évidence des soucis sur la performance ou toute autre raison.

Il y a une ligne pointillée orange qui se rapporte aux mécanismes de responsabilité. Et même si ce n'est pas le travail de ce groupe que j'ai mentionné à plusieurs reprises, il convient de souligner que cette dépendance sur les mécanismes de responsabilité et le fait qu'ils soient des conditions nécessaires pour la base de validité et d'indépendance de cette proposition, nous nous appuyons sur ces mécanismes. Il est donc essentiel qu'ils soient en place ou au moins qu'il existe une garantie de mise en place pour que cette proposition puisse voler de ses propres ailes.

Je vais dire quelques mots sur la diapo 10. Je pense que je voudrais passer ce point aux questions / réponses du groupe.

Vous verrez que nous sommes clairement dans la fenêtre de commentaires publics de 28 jours d'avril-mai. J'ai mentionné qu'il y avait du travail en cours.

Il y a quelques équipes de conception avec lesquelles nous avons accordé de continuer à travailler sur des questions ouvertes spécifiques de leur travail.

Nous avons toujours des contacts réguliers et des retours en matière juridique. Et nous continuerons à peaufiner la proposition préliminaire sur la base du travail du groupe et des commentaires publics reçus.

Une période intense nous attend du 20 au 29 mai pendant laquelle nous espérons intégrer et considérer les commentaires du public et puis, du 29 mai au 8 juin, nous consacrer à la rédaction avec l'intention de livrer le document aux organisations membres suffisamment avant la réunion de Buenos Aires

afin qu'en principe cette proposition finale puisse être approuvée et/ou ratifiée par les organisations membres à Buenos Aires et la soumettre à l'ICG pour son analyse et intégration avec les propositions d'autres communautés.

Alors, Grace, Marika et Brenda, personnel de l'ICANN et les participants de ce séminaire en ligne, je crois que l'aperçu que je viens de vous donner est probablement suffisant. J'espère que ça n'a pas été trop vite fait et n'avoir pas oublié trop de détails.

Il faut chercher un équilibre entre le temps consacré à la présentation des questions clés et créer l'opportunité de vous donner un espace pour les questions / réponses.

Alors, je voudrais voir maintenant vos mains levées, j'attends vos commentaires, vos réflexions ou vos questions. En attendant, il serait aussi utile de connaître tout ce qui est arrivé para le biais du tchat.

Très bien. Voyons comment... Je me demande comment faire avec ces questions du tchat. Ce serait peut-être plus facile pour moi, même si ce n'est pas tout à fait utile pour vous, de revenir en arrière et travailler avec eux.

Et peut-être Grace, peut-être Grace et/ou Marika vous pourrez veiller à ce que je n'oublie personne et m'aider avec ça.

Rinalia Abdul Rahim pose des questions sur le Conseil de l'entité pour après la transition de l'IANA (PTI) ayant le pouvoir de nommer le PDG de la PTI et le représentant de l'IRI et l'IETF auprès du CSC. Ce sont deux bonnes questions. Je vais les aborder séparément.

D'après ce que je comprends, l'IANA exécute actuellement la fonction d'un point de vue fonctionnellement séparé mais finalement sous la supervision de la haute direction de l'ICANN.

Pour après la transition, la séparation fonctionnelle sera maintenue ; il y a une séparation juridique qui sera maintenue et il y a le Conseil d'administration.

Et je crois Rinalia que cela nous amène au cœur de la question. Quel est le rôle et la fonction de ce Conseil au-delà du minimum obligatoire ? Et y a-t-il une fonction nécessaire pour cela ?

Je ne dirais pas qu'à mon avis la réponse est non. Mon opinion personnelle est que nous devons articuler toute fonction au-delà de n'importe quelle exigence pour cette fonction au-delà du minimum légal et n'oubliez pas que cette fonction est effectuée ailleurs afin de l'ajuster au cas où le Conseil aurait besoin d'avoir des fonctions supplémentaires.

Ce que vous décrivez sur la désignation d'un PDG de l'entité pour après la transition de l'IANA (PTI) est donc une fonction supplémentaire qui peut être accomplie par le Conseil. Mais c'est une fonction supplémentaire qui n'a pas encore été rationalisée.

En matière de la représentation du comité permanent de clients (CSC) des RIR et de l'IETF ou franchement ailleurs dans cette proposition qui a été très difficile, car comme je l'ai dit nous étions conscients des observations existantes, les réponses actuelles aux appels à propositions. Nous avons été très prudents de ne pas présumer quoi que ce soit.

Et c'est intéressant ; avant cette présentation, j'ai relu le mémo que nous avons reçu des avocats sur l'aperçu de la structure de l'ICANN de la structure de l'entité PTI.

Ce qu'il dit essentiellement c'est qu'en ce qui concerne le rôle général ou comment les RIR et l'IETF pourraient réagir avec cette nouvelle entité pour après la transition, il y a quelques modifications mineures qu'il faudrait faire pour refléter la nouvelle structure juridique.

Mais cela ne suppose aucun changement particulier autre que, si vous voulez, des modifications juridiques techniques qui seraient nécessaires pour refléter la nouvelle structure.

Toutefois, il existe quelques options. Une option pourrait consister à la représentation dans un ou plusieurs des entités pour après la transition de l'IANA.

Ainsi, par exemple, si nous décidions d'augmenter le Conseil un peu plus que ce qui serait approprié - et il s'agit d'une suggestion qui a été faite au sein de notre groupe - il se peut que ce soit logique d'avoir un représentant des communautés des noms, des numéros et des paramètres de protocole pour après la transition de l'IANA.

Mais je pense que certains pourraient s'intéresser aux discussions informelles et à l'absorption de cette proposition et ce que cela pourrait signifier ; je pense donc que c'est vraiment le point. Nous avons été très prudents de ne pas présumer quoi que ce soit, mais on est conscients qu'il y a là quelques options.

J'ai une autre question de Peter Van Roste sur l'élaboration et la manière d'articuler l'IFR du CSC.

Peter le détail est inclus dans la proposition. Mais si vous voulez, à mon avis, la critique de la division entre les deux est que le CSC est principalement une fonction axée sur le client. Autrement dit, les entités qui reçoivent un représentant direct des entités qui reçoivent un service direct.

L'IFR est bien multipartite - il semble être beaucoup plus multipartite et diversifié que vous ne pourriez l'espérer d'une fonction plus générale de révision périodique.

Alors, à mon avis, voilà la différence essentielle entre la composition dans les deux cas.

Y a-t-il d'autres commentaires ? Voulez-vous des clarifications si vous pensez que je n'ai pas été aussi clair que vous le souhaitiez ? Voulez-vous des précisions supplémentaires ? Allez-y! S'il y a d'autres questions, nous sommes heureux de les entendre.

Il y a une question de (Steva) concernant la séparation structurelle du Conseil de l'IANA et l'expansion du Conseil de l'ICANN.

Eh bien, je crois que c'est mieux d'inclure la représentation des RIR. Certainement, je pense que c'est au-delà de la portée de ce groupe et je vous encourage à regarder les changements à la responsabilité qui ont eu lieu parce que je pense qu'il s'agit là d'un élément clé.

Mais ce groupe tel qu'il est actuellement et en supposant qu'au moins un minimum juridique ou un - j'essaie de réfléchir au bon mot pour décrire cela, disons... un Conseil minimaliste si vous voulez, un Conseil qui réponde aux exigences légales minimales.

Dans ces circonstances, il n'y a aucune responsabilité supplémentaire intégrée pour après la transition de l'IANA. Et la responsabilité de ce groupe, la responsabilité envers l'IANA reviendrait finalement au Conseil d'administration et à tous les mécanismes de responsabilité et d'octroi de pouvoirs à la communauté ayant été mis en place.

Je crois personnellement qu'il y a certains changements profonds qui ont été proposés. Des changements qui semblent être satisfaisants et répondre aux exigences de ce groupe.

Je pense que la question évidente que l'on pourrait se poser est bien, comment pouvez-vous être sûr qu'ils seront mis en place et qu'ils sont fiables ? Et c'est peut-être le cas d'un manque de synchronisation des deux groupes, mais aussi juste la confiance qu'ils seront appliqués.

Et là, je pense que ce groupe envisage que notre proposition aura une conditionnalité disant que nous avons élaboré cette proposition étant entendu que A, B, C, D, E responsabilité ou A, B, C, D mécanismes de responsabilité sont en place et que nous pouvons compter sur eux pour remplir les W, X, Y, Z fonctions requises par - pour après la transition de l'IANA.

Je regarde juste le tchat et je ne vois pas de questions précises que je n'aie pas au moins tenté d'aborder.

En fait Marc, je viendrai à vous dans un instant. Je vous votre main levée, merci. Je veux dire qu'à ce stade ce que nous avons décidé de faire a été de commencer à collecter les questions que nous avons reçues lors des séminaires Web 1et 2 et pendant notre séminaire d'aujourd'hui.

Je crois que nous commencerons à élaborer un document avec toutes ces questions. J'espère que ce cela sera bénéfique pour tous ceux qui ont participé du séminaire en ligne et qui sont intéressés à présenter des commentaires publics.

Nous répondrons aux questions posées dans vos commentaires publics et nous vous aiderons à peaufiner vos commentaires et votre collaboration.

Oh, je vois que Mark Carvell a levé la main. Allez-y Mark.

Mark Carvell : Oui, merci Jonathan. Et merci beaucoup pour cette présentation.

Oui, j'ai une question qui a surgi dans la discussion du GAC d'hier au sujet de cette proposition et de la proposition de responsabilité.

On met beaucoup l'accent sur le Conseil de la PTI et sa constitution et où est la responsabilité de la décision du Conseil et quel est exactement son rôle.

Il y a eu des soucis quant au manque de clarté là-dessus. Et c'est peut-être - cela reflète les discussions en cours que vous avez mentionnées comme ayant lieu au sein du groupe.

Ma question est donc : combien de temps pensez-vous qu'il sera nécessaire pour la résolution consensuelle du groupe quant à la responsabilité du Conseil de la PTI, comment est-il nommé et comment les membres peuvent-ils être retirés, etc. ?

Étant donné que la période de consultation publique continue, pensez-vous que cela sera résolu au cours de la période actuelle ou bien croyez-vous que cela ne va pas être décidé avant la réunion de Buenos Aires ? Merci.

Jonathan Robinson : Merci Marc. C'est une bonne question, une question difficile mais pertinente.

Dans un premier temps je vous répondrai comme je l'ai fait plus tôt et je dirai que l'entité pour après la transition de l'IANA pourrait au moins, à mon avis, fonctionner avec un Conseil minimal, un Conseil qui réponde aux exigences légales minimales.

Cela veut dire que ce Conseil serait formé par ceux appartenant à la gestion de l'IANA et / ou par ceux appartenant au personnel ou au Conseil de l'ICANN.

D'après mon expérience personnelle, un exemple typique serait que vous mettriez le directeur le plus brillant de l'entité mère au Conseil d'administration afin de vous assurer que les finances sont en bon état.

Et vous pouvez mettre un gestionnaire et / ou un autre administrateur de l'entité mère pour ce faire.

Ainsi, vous pourriez avoir un gestionnaire et deux administrateurs de la société mère. Et vous aurez un Conseil de trois personnes. Cela vous donne un degré de contrôle, un degré de résilience si un ou plusieurs - un membre du Conseil d'administration n'était pas disponible pour signer toutes les exigences légales.

Mais ce n'est que le minimum et c'est ce qui est requis pour permettre son fonctionnement.

Voilà mon avis : je ne vois pas qu'il s'agisse d'un argument solide. Il y a eu quelques points de vue intéressants, mais il n'existe encore pas des raisons

convaincantes. Il y a certains risques associés à l'augmentation ou à l'amélioration de la taille et éventuellement de l'indépendance de ce Conseil.

Donc en premier lieu j'aurais pu parler à - je vous suggère de dire aux collègues du GAC qu'il n'y a pas encore une exigence ou au moins une exigence bien articulée pour le Conseil qui - autre que le minimum.

Mais rien de tout cela ne répond à votre question : quand est-ce que vous allez régler cette question ?

Et franchement j'ai - ce serait un malheur (inintelligible) de dire que nous allons le faire dans une période X. Nous avons clairement dessus la tête le tic-tac de l'horloge et l'obligation de régler cette question au moment où nous rédigerons la proposition finale.

Mais si vous me demandez de préciser un délai, je dirais que cela sera réglé dans la proposition finale.

Et vous pouvez entendre que j'ai quelques opinions basées sur l'expérience personnelle et le travail du groupe. Mais, je n'oublie pas d'être réceptif aux propositions, aux réflexions et aux idées, tout en laissant au groupe le temps de « mastiquer » la question en même temps que nous nous occupons d'autres questions.

Cela ne vous donne pas tout à fait la réponse que vous vouliez mais j'espère que cela puisse vous aider.

Maintenant (Stephan) est revenu et - ou était-ce Peter ? Il voulait vraiment savoir si les diagrammes suggèrent que le comité permanent de clients et l'IFR sont en dehors de l'ICANN. Pouvez-vous préciser ?

Je ne crois pas que cela... - je pense que c'est là où la représentation graphique s'affaiblit.

Je pense que cela représente - et je pense que l'intention était que les bleus étaient directement comparables. Il n'y a aucun CSC ou IFR dans la structure actuelle, alors ce sont des ajouts. Mais ils sont largement formés en vertu de ce que l'on peut appeler le parapluie de l'ICANN plutôt que de l'ICANN en tant que société, ce qui probablement (inintelligible) cette structure représente mieux l'ICANN société contre la communauté de l'ICANN.

J'espère t'avoir aidé, Peter.

Mary Uduma a demandé si l'ICANN est satisfaite avec la PTI. L'ICANN devrait s'assurer ?

Eh bien l'ICANN fournit le service par le biais de l'IANA. L'IANA fournit un service, l'ICANN est - l'IANA se situe au sein de la structure de l'ICANN.

L'ICANN a le pouvoir de faire des modifications pour assurer que la performance après la transition de l'IANA soit satisfaisante.

Dans la mesure où peu importe ce que l'ICANN fait, la performance après la transition de l'IANA ne satisfait pas à (incompréhensible) de leur fonction qui est le point qui sera capté par une révision périodique régulière ou par une intervention à travers un ou plusieurs mécanismes, y compris une révision spéciale qui ne sera pas limitée dans sa portée.

Et dans la mesure où elle ne sera pas limitée dans la portée, une ou plusieurs modifications correctives pourraient être recommandées. Par exemple, on

pourrait dire dans le cadre de cette révision de la fonction IANA et des problèmes soutenus dans la performance qui ont eu lieu au cours de la période écoulée : nous recommandons fortement qu'une ou plusieurs modifications soient apportées aux hauts fonctionnaires ou nous trouvons qu'il n'est plus crédible pour une raison quelconque que le fonctionnement après la transition de l'IANA soit à cent pour cent subsidiaire. Et nous avons recommandé la forme de dissociation de de la cession.

Alors, il y a différents remèdes à appliquer. Et la question là c'est que vous devez dépendre de quelque chose. La révision indique donc à l'ICANN que vous vous êtes vraiment débarrassé de l'IANA.

Vous n'êtes plus compétent pour loger et exécuter ce service au sein de - sous les auspices de votre structure d'entreprise.

L'ICANN dit : pas question. Nous aimons bien ça. Il est très, très important pour nous tel que cela fonctionne actuellement, et comme cela a toujours fonctionné. Et nous refusons d'obtempérer.

À ce moment-là, l'ensemble de la communauté dit : eh bien, ils ont de très bonnes raisons pour ce faire et nous l'acceptons. Ou bien ils n'ont pas vraiment de bonnes raisons pour ce faire et nous remettrons en cause la question par l'intermédiaire d'un des nouveaux mécanismes de responsabilité qui sont en place.

Voici le genre de processus et de remèdes qui sont envisagés.

Bon, eh bien, nous arrivons à la fin de l'heure. Je vais vous donner une minute ou deux pour voir s'il y a des mains levées ou d'autres questions dans le tchat.

Ce serait très utile et je serais très reconnaissant si les membres du groupe restent actifs dans le dialogue, l'échange d'idées et les réponses aux questions.

Je suppose que je devrais profiter de ce moment pour mentionner la force de certaines opinions et aussi que, dès le début et au cours de ce travail, les gens ont soutenu fortement leurs opinions sur des points fondamentaux et signaler également l'esprit de travail du groupe qui s'est amélioré en permanence.

Je veux mentionner également l'esprit disposé et collaboratif pour produire des résultats de haute qualité dans un délai raisonnable dont tout le monde peut être satisfait.

Je crois que ce message est important pour la communauté dans son ensemble et que lorsque vous en ferez des commentaires n'hésitez pas à être critiques si vous le souhaitez.

Mais sachez que ce travail est mené dans un esprit collaboratif et de toute bonne foi dans le but d'élaborer une proposition viable, valide et holistique qui fonctionne.

Je crois que cela est important. Et Chuck, je vous remercie du point que vous avez abordé et que j'ai mentionné plus tôt. Je ne sais pas avec qui d'autre on s'est communiqués mais le CWG continue à travailler sur certains éléments clés plus en détail au cours de la période de consultation publique.

Bon, ceci dit comme remarque de clôture - Je vois bien que nous avons passé une heure sur cette question. Ce serait formidable de recevoir davantage de commentaires.

Nous allons les intégrer à la Foire Aux Questions et demain nous aurons un nouveau séminaire en ligne. À la fin du séminaire de demain, nous allons intégrer tout cela dans une série de questions fréquentes que vous devriez être en mesure de partager avec vos communautés respectives dans un avenir relativement proche.

Je vous remercie énormément pour votre participation et de la participation active pour répondre à la proposition et poser des questions.

Avec ça je pense, je déclare la clôture de ce séminaire.

FIN